

MAIRIE DE BOUST

63, Rue de Gaulle

57570 BOUST

Tél. 03 82 50 30 48 - Fax 03 82 50 30 36

Bureaux ouverts du Lundi au

Samedi de 8H à 12H

Compte-rendu du conseil municipal du 26 mars 2021.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide :

- d'approuver le compte administratif du budget eau 2020 qui laisse apparaître un excédent global de 298 260,82 € ;
- d'affecter le résultat du budget eau : 199 344,06 € à l'excédent reporté ;
- d'approuver le compte administratif du budget principal qui laisse apparaître un excédent global de 100 293,08 € ;
- d'affecter le résultat du budget principal : 151 580,89 € à la section d'investissement ;
- de déclarer que les comptes de gestion du receveur et les comptes administratifs n'appellent ni observation, ni réserve de sa part ;
- d'approuver le budget annexe eau 2021 : 233 511 € en section de fonctionnement et 325 170 € en section d'investissement ;
- d'adopter le vote des trois taux pour l'année 2021 ;
- d'approuver le budget principal 2021 : 793 939 € en section de fonctionnement et 273 371 € en section d'investissement ;
- d'adopter les principales caractéristiques des dépenses liées au compte « Fêtes et cérémonies » pour l'année 2021 ;
- d'accorder 100 € à l'association « Le Souvenir Français » ;
- que le nouveau lotissement desservi par la rue du Moulin portera le nom de « Lotissement du Moulin » ;
- d'autoriser monsieur le Maire à signer la convention constitutive du groupement de commandes pour le contrôle du parc d'hydrants : poteaux et bouches d'incendie avec Moselle Agence Technique, MATEC ;
- d'acheter des radars pédagogiques pour un montant HT de 5 469,78 €, une aide du département au titre du dispositif AMISSUR a été sollicitée.

